

Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

# COMMENT INSCRIRE SES HEURES DE FORMATION CONTINUE SUR CELLULAIRE OU TABLETTE

Étape 1 : Aller sur le site de l'OIIAQ (<u>https://www.oiiaq.org</u>, puis cliquer sur le menu déroulant :



Étape 2 : Cliquer sur « Portail de développement professionnel / FCO » puis sur « Me connecter »



3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1115, Montréal QC H3Z 3B8 514 282-9511 | 1 800 283-9511 \_

Étape 3 : Sélectionner « Membre ou non membre » puis Inscrire votre numéro de permis, votre mot de passe, puis cliquer sur « Se connecter »

f	in	V	0		٩	Retour à l'accueil
			75	Ordre des	s infirmié	ères
			10	du Québe	9C	ion es
	C	Men	nbre ou	non-membre D0	Candidat	t OEmployeur
	Num	iéro de	permis	ou courriel		
P						
				O Se souvenir (	de moi	
				Se connecte	я	
			<u></u>	ai oublié mon mot	de pass	e
			Ore	éer un compte nor	n-memb	re

Étape 4 : Cliquer sur le menu déroulant en haut à gauche puis sur « Mon dossier » dans la colonne de gauche

Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
🏫 Tableau de bord 🔹 📢
Mes formations et événements
Catalogue
Mon dossier

Étape 5 : Cliquer sur « Gérer mon dossier »



Étape 6 : Faire défiler l'écran vers le bas puis cliquer sur « Nouvelle autodéclaration »



Étape 7 : Faire défiler l'écran vers le bas puis dans « Formations autres », choisir le type de formation que vous avez suivi puis cliquer sur « Continuer »

Déclarer manuellement une activité en lien avec l'exercice le votre profession qui ne figure pas dans la liste ci- lessus.
Capsules d'autoformation
Classes virtuelles
Colloque, congrès, conférence ou symposium
Par correspondance
Présentiel
X Annuler Continuer
Lära
2025.1.2200.1267 par SVI eSolutions

### Étape 8 : Déclarer une formation

- 1. Compléter tous les champs
- Télécharger la pièce justificative
   (Vous n'avez pas de pièces justificatives ? <u>Télécharger ici le modèle d'attestation de</u> formation pour la période 2023-2025. Cette attestation devra être utilisée uniquement si l'organisme de formation ne peut vous fournir une attestation.
- 3. Cocher la case « J'atteste la véracité des renseignements inscrits »
- 4. Cliquer sur « Soumettre »

eces justificatives *	
Alouter une pièce justificati	ive
	Sélectionnez un fichier ou déposez-le ici.
us pouvez ajouter des rens	seignements complémentaires
	n an linn suns actto formation deixent âtre concervier dans uns desciere nersannels iuser/à l'augistion des deux
Les pièces justificative	es en lien avec cette formation doivent être conservées dans vos dossiers personnels jusqu'à l'expiration des deux
Les pièces justificative	es en lien avec cette formation doivent être conservées dans vos dossiers personnels jusqu'à l'expiration des deux (2) ans suivant la période de référence.
Les pièces justificative	es en lien avec cette formation doivent être conservées dans vos dossiers personnels jusqu'à l'expiration des deux (2) ans suivant la période de référence.
Les pièces justificative	es en lien avec cette formation doivent être conservées dans vos dossiers personnels jusqu'à l'expiration des deux (2) ans suivant la période de référence.
Les pièces justificative	es en lien avec cette formation doivent être conservées dans vos dossiers personnels jusqu'à l'expiration des deux (2) ans suivant la période de référence. É DES RENSEIGNEMENTS INSCRITS. La date, le nombre d'heures, le titre de la formation et le nom de l'organisme ou
Les pièces justificative	es en lien avec cette formation doivent être conservées dans vos dossiers personnels jusqu'à l'expiration des deux (2) ans suivant la période de référence. É DES RENSEIGNEMENTS INSCRITS, La date, le nombre d'heures, le titre de la formation et le nom de l'organisme ou s en mesure de produire la documentation prouvant que j'ai effectué la formation si l'Ordre des infirmières et infirmiers
Les pièces justificative JATTESTE DE LA VÉRACIT mation sont exacts et je suis killiaires du Québec me le der	es en lien avec cette formation doivent être conservées dans vos dossiers personnels jusqu'à l'expiration des deux (2) ans suivant la période de référence. TÉ DES RENSEIGNEMENTS INSCRITS. La date, le nombre d'heures, le titre de la formation et le nom de l'organisme ou s en mesure de produire la documentation prouvant que j'ai effectué la formation si l'Ordre des infirmières et infirmiers mandait.
Les pièces justificative J'ATTESTE DE LA VÉRACIT nation sont exacts et je suis liaires du Québec me le der	es en lien avec cette formation doivent être conservées dans vos dossiers personnels jusqu'à l'expiration des deux (2) ans suivant la période de référence. TÉ DES RENSEIGNEMENTS INSCRITS. La date, le nombre d'heures, le titre de la formation et le nom de l'organisme ou s en mesure de produire la documentation prouvant que j'ai effectué la formation si l'Ordre des infirmières et infirmiers mandait.

#### Étape 9 : Vérifier que les heures se sont bien enregistrées.

Pour cela simplement retourner dans l'onglet « Mon dossier » et vérifier l'anneau gris et le nombre d'heures « Formations complétées / exigées ». La première image ci-dessous correspond au dossier d'un membre n'ayant pas déclaré d'heures, et la seconde image correspond au dossier du membre après avoir inscrit ses heures :

## Image 1 (avant avoir déclaré ses heures) :

#### Image 2 (après avoir déclaré ses heures) :

	/	
PÉRIODE DU :		
1 AVRIL 2023	AU 31 MARS 2025	
Gérer mon dos	sier	
Ctotut		
Statul : En co	urs	
Votre statut « En co	urs » indique que vous n'avez pas encore déclaré vo	os heures.
Votre statut « En co	urs » indique que vous n'avez pas encore déclaré vo	os heures.
Votre statut « En co	urs » indique que vous n'avez pas encore déclaré vo	os heures.
Votre statut « En co	urs » indique que vous n'avez pas encore déclaré vo	os heures. 0h00 / 10h00
Votre statut « En co	urs » indique que vous n'avez pas encore déclaré vo	os heures. Oh00 / 10h00
Votre statut « En co	urs » indique que vous n'avez pas encore déclaré vo	os heures. 0h00 / 10h00

